

# AGRICULTURE

## Propositions du Groupe agricole



---

Conférence départementale Loue et Rivières comtoises  
5 décembre 2014



## Composition du Groupe agricole

---

L'ex "COFIL PMBE" devenu COFIL du Groupe agricole de la Conférence Loue s'est réuni à 20 reprises depuis 2008.

Il a vu ses missions et ses structures invitées s'élargir progressivement.

Cette instance d'échanges et de concertation est composée de la Chambre d'agriculture, du GRAPE, de l'Administration (DDT, DDCSPP, DRAAF), du Conseil régional, de l'ADEME, du Collectif SOS Loue et rivières comtoises, de l'Agence de l'eau, des SMIX de gestion des milieux aquatiques, des Communautés de communes concernées, de la Fédération de pêche du Doubs, de la Commission de protection des eaux, du CIGC, de la FDCL et de la FDCUMA.



## Contexte

---

Les mesures proposées visent à accompagner la profession agricole et les acteurs concernés dans une démarche de progrès.

Elles s'articulent autour des 3 thématiques suivantes qui viennent enrichir "la boîte à outils" :

- la connaissance des sols,
- le stockage des effluents d'élevage,
- les pratiques agricoles.



## UNE BONNE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DES SOLS

### MESURE 1

Recentrer les interventions (techniques et financières) sur la réalisation de **Plans d'épandage individuels**, plutôt que sur les cartes communales de sensibilité aux épandages.



## DES OUVRAGES DE STOCKAGE DES EFFLUENTS AGRICOLES ADAPTES

### MESURE 2

Le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) : de nouvelles modalités d'intervention à compter de 2015

### MESURE 3

Effectuer un recensement des fosses vides ou sous utilisées qui pourraient servir d'appoint au stockage des effluents (au printemps et à l'automne)



## DES OUVRAGES DE STOCKAGE DES EFFLUENTS AGRICOLES ADAPTES

### MESURE 4 (étudiée mais mise en STAND BY)

La réalisation de fosses à lisiers collectives ?

### MESURE 5 (étudiée mais NON retenue)

L'utilisation de citernes ou poches souples de stockage



## DES OUVRAGES DE STOCKAGE DES EFFLUENTS AGRICOLES ADAPTES

### MESURE 6

Les aides aux Industries agroalimentaires (IAA) : de nouvelles modalités d'intervention à compter de 2015

### MESURE 7

Installation des jeunes agriculteurs : instauration de critères d'éco-conditionnalité dans l'accès aux aides

### MESURE 8

Souhait de voir limiter fortement, à court terme, l'utilisation des produits phytosanitaires (style glyphosate), quel que soit le secteur d'activité, en insistant sur l'information (et la formation) et recourir à des méthodes alternatives (outils mécaniques, ...) du fait de la dangerosité de ces produits pour l'eau de nos rivières et aussi, très directement, pour la qualité de l'eau potable (santé publique).

### MESURE 9

Collecte des produits phytosanitaires usagés



## LES PRATIQUES AGRICOLES

---

### MESURE 10

Maitriser la fertilisation et améliorer les pratiques d'épandage des engrais (d'origine organique ou minérale)

### MESURE 11

Mettre en place des outils de maitrise de la production laitière

### MESURE 12

Mise en place et renforcement des CONTROLES à plusieurs niveaux :

- en interne : autocontrôle par l'agriculteur (cahier d'épandage),
- par le CIGC et l'Union régionale des fromages d'appellation d'origine comtois (URFAC),
- par des organismes extérieurs agréés et indépendants (selon un cahier des charges précis à définir avec une liste des points de contrôle),
- par les services de l'Etat (ICPE,...) et le pouvoir de police du Maire.



## Quelques autres pistes de travail en perspective :

- la méthanisation
- l'épandage des boues de stations d'épuration
- la conversion à l'agriculture biologique comme système alternatif de production plus respectueux des milieux naturels
- ...

■ À vos côtés chaque jour ■



action sociale



transports



tourisme et économie



insertion et emploi

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



éducation



environnement



culture



sport



logement



routes et infrastructures



aides aux communes



haut débit